Éditeur responsable : Stéphane Lasseaux – Administration communale Place de l'Hôtel de Ville – Florennes
Quadrimestriel – Bureau de dépôt : 5620 Florennes

03

Florennes.comm



NOVEMBRE 2023

Imprimé par l'imprimerie Doneux sur papier certifié FSC - PEFC

DEPUIS 1994

PAQUET BARBIER

TRAITEUR

contact@traiteurpaquet.be
071 47 36 19 - Loverval
www.traiteurpaquet.be

VOUS ÊTES-VOUS POSÉ LA QUESTION DU PRIX DE REVIENT DE VOTRE REPAS QUOTIDIEN ?

Si l'on considère la valeur donnée au temps nécessaire à sa préparation, en commençant par les achats, les difficultés de déplacement que cela occasionne - surtout en certaines saisons - **le fait de le cuisiner et l'énergie consacrée, l'utilisation de la vaisselle, de l'eau, de l'électricité et/ou du gaz, les déchets produits**... tout cela constitue une charge dont vous pourriez bien vous dispenser.





LIVRAISON GRATUITE DE PLATS DU JOUR À DOMICILE :

Florennes	Hanzinne
Morialmé	Hanzinelle
Walcourt	Somzée
Thy-le-château	Gerpinnes
Yves gomezée	Acoz
Vogenée	Hymiée
Chastrès	Fromiée
Fraire	Villers-Poterie
Laneffe	Loverval
Ham-sur-Heure	Couillet
Nalinnes	Charleroi
Marbaix-la-Tour	Montignies-sur-Sambre
Tarcienne	Marcinelle
St-Aubin	Mont-sur-Marchienne

CHAQUE JOUR

Un plat équilibré : **9,00 €**

+ potage : **1€**

+ dessert : **1€**









LA SALLE À MANGER
RUE DE L'AMÉRIQUE 63 • 6010 COUILLET
Pour vos **mariages, baptêmes, communions** ou **réunions de famille**...

LES SUGGESTIONS À 10,50 € ET 12,50 €

MOT DU BOURGMESTRE



Chères Florennoises,
Chers Florennois,

Notre rôle, en tant que membres du Collège communal, est de développer une vision stratégique permettant le développement optimal de notre commune, ce qui nous amène à de multiples réunions et rencontres avec des partenaires extérieurs.

Néanmoins, nous nous voulons disponibles pour vous aider, apporter des solutions aux problèmes soulevés, être à votre écoute.

Il y a quelques temps déjà, je vous faisais part de la difficulté rencontrée au travers des échanges peu constructifs que toutes et tous nous pouvons constater dans le cadre des réseaux sociaux.

C'est pourquoi, lorsque nous sommes "tagués" ou interpellés au travers de publications sur lesdits réseaux, il ne nous est pas toujours possible de prendre connaissance des messages, soit par manque de temps, ou parce que nous sommes monopolisés par des urgences.

Dès lors, si vous souhaitez nous interpeller ou nous informer d'une difficulté, d'un problème, nous vous invitons à utiliser les adresses e-mails qui sont à votre disposition sur le site communal. Personnellement, la mienne est la suivante : stephane.lasseaux@florennes.be.

Notre commune poursuit sa mutation positive et son développement, comme vous pouvez le constater au travers de mes publications dans ce bulletin communal.

Notons entre autres :

- La maison de village "Salle Saint-Pierre" ;
- L'espace culture - phase 3 ;
- Les travaux dans le bâtiment situé au numéro 14 de la place de l'hôtel de ville, pour y accueillir des logements et le "Co working médical" ;
- La liaison active entre Morialmé et Florennes ;
- Le pré Ravel permettant de désenclaver Florennes vers le Ravel d'Ermeton-sur-Biert ;
- Le permis d'urbanisme pour les écoles de Saint-Aubin et Chaumont ;
-

Comme déjà signalé, la volonté du collège est de recourir aux aides des différents pouvoirs subsidiants ; toutefois, nous nous retrouvons parfois confrontés à des exigences bien supérieures à ce qui avait été accepté à l'origine par ce pouvoir subsidiant. Cela entraine évidemment des retards dans la procédure, ainsi que des explosions de prix et autres désagréments.

C'est pourquoi, il arrive régulièrement que nous soyons obligés de remodeler le projet de fond en comble et parfois de revoir le financement, en recourant aux fonds propres plutôt qu'aux subsides.

Toutefois, nous continuons sur notre lancée, sachant que notre volonté et notre détermination restent inflexibles.

Comme l'a écrit à ce propos Adrien Decourcelle, « la persévérance est la noblesse de l'obstination ».

A l'aube de la fin d'année et de toutes ses réjouissances, je vous souhaite d'ores et déjà d'excellentes fêtes.

Stéphane LASSEAUX,
Votre dévoué Bourgmestre


Le Coup de Main
+ DE 35 ANS D'EXPÉRIENCE !
DÉPANNAGE SOCIAL
On recrute !
Plusieurs postes à pourvoir régulièrement
Envoyez vos CV à coupdemainasbl@gmail.com
TITRES SERVICES
Agrément n° 0133
• CDD en vue CDI
• Temps plein ou partiel à votre convenance
• Nombreux avantages :
- Tous déplacements défrayés
- Chèques repas
- Assurance hospitalisation
Vanessa, Sophie, Roxane et Jean-Charles sont à votre écoute
Rue des religieuses 13 - 5600 PHILIPPEVILLE


VIDANGE PETIT
0477 28 03 41
VIDANGE PETIT
WWW.VIDANGEPETIT.BE
VIDANGEPETIT@GMAIL.COM
VIDANGE FOSSE SEPTIQUE
DÉBOUCHAGE CANALISATION
INSPECTION AVEC CAMÉRA
NETTOYAGE DE CITERNE
À VOTRE SERVICE
DEPUIS 20 ANS
AGRÉÉ RÉGION WALLONNE


LA FABRIQUE D'INFORMATIQUE
Johany DARVILLE
Dépannage - Matériel - Installation
Assistance Internet & Réseau
Déplacement offert sur présentation de ce bon
* Valable une seule fois par domicile
Rue des Meuniers 27 - 5620 Morville
0497 17 79 89 - www.fabrique-informatique.be

INFORMATIONS DIVERSES



Le dimanche 9 juin 2024 auront lieu les élections législatives, régionales et européennes. Toute personne intéressée pour être président de bureau, secrétaire ou assesseur peut se manifester.

FORMULAIRE À COMPLETER

SUR LE GUICHET EN LIGNE



INFORMATIONS DIVERSES

AVIS AUX CITOYENS – SERVICE TAXES

Formalités pour l'achat d'un conteneur à puce ou d'un conteneur papiers/cartons :

Les formulaires sont disponibles sur le site internet de la commune.

L'achat d'un conteneur à puce se fait par le propriétaire et le paiement peut s'effectuer par Bancontact **uniquement** au chantier communal, situé Avenue Notre-Dame de Foy, 85, ou par virement bancaire (cf. coordonnées sur le formulaire).

* **En aucun cas la poubelle à puce ne doit sortir de l'entité.**
* **Le conteneur à puce est lié à une habitation et ne peut être déplacé.**

Les citoyens recevront le calendrier des collectes 2024 dans leur boîte aux lettres à partir de la mi-décembre.

En cas de problème de collecte :

Vous pouvez porter réclamation directement via le site internet du Bep : **www.bep-environnement.be/reclamations** - 081/718.211

Pour tout complément d'informations, nous sommes joignables au 071/68 11 29 – 071/68 14 63 ou par mail : **taxes@florennes.be**



SaveTax

COMPTABILITÉ - CONSEIL - OPTIMISATION FISCALE

Votre comptabilité entièrement digitale, accesible depuis votre PC & smartphone

www.savetax.be
Tel 081/396.396 **Mail** info@savetax.be

- Bureau Namur : Rue Hennevauche 14, 5640 Mettet
- Bureau Liège : Rue Guillemins 139, 4000 Liège
- Bureau BW : Allée du Bois de Bercuit 39, 1390 Grez-Doiceau

INFORMATIONS DIVERSES

AVIS AUX CITOYENS – COMMUNICATION DU BEP

Pour votre information, depuis le 19 juin 2023, les sacs présents à côté de votre conteneur de déchets ménagers ne sont plus systématiquement collectés.

Si vous souhaitez qu'ils soient exceptionnellement collectés, il est nécessaire de nous prévenir via les canaux suivants (24 heures à l'avance) :

- www.bep-environnement.be/reclamations
- 081/71.82.11

INFORMATIONS DIVERSES

PETIT RAPPEL…

Le marché hebdomadaire se déroule chaque jeudi matin sur la Place Verte de Florennes.

Trop souvent, nos services sont confrontés à des véhicules encore stationnés sur celle-ci ce jour-là, empêchant les maraîchers de s'y installer.

Pour rappel, il est strictement interdit de stationner sur la Place Verte, le jeudi, de 0 à 15 heures. Des panneaux de signalisation y sont placés chaque semaine.

INFORMATIONS DIVERSES

LE FESTIVAL 100% RURAL, C'EST DURANT TOUT LE MOIS DE NOVEMBRE 2023 !

Le festival 100% Rural a lieu chaque année durant le mois de novembre depuis six ans. Porté autant par des citoyens engagés que par des associations locales, le festival est une vitrine de l'incroyable réseau qui s'est tissé au fil des années à travers notre territoire.

Tout au long du mois de novembre, vous serez invités à enclencher la vitesse supérieure en matière de Transition ! Se rencontrer, se retrouver, (re)découvrir le terroir et ses richesses, interroger ses modes de vie, mener une réflexion sur sa consommation, partager des points de vue, expérimenter et découvrir des moyens accessibles pour un quotidien plus durable,…

Autant d'expériences que vous serez amenés à vivre à travers chacune des activités proposées (balades, expositions, ateliers, stages, spectacles, …).



Des enfants ont besoin de vous pour les accueillir et les aider à grandir !

Que vous soyez célibataire ou en couple, marié ou non, avec ou sans enfant, jeune ou moins jeune ...
Vous avez du temps disponible ? Alors, nos projets sont pour vous !
CCSJ, notre asbl namuroise, vous soutient et vous accompagne dans votre projet d'accueil.
Grâce à notre service de garde, nous vous accompagnons 24h sur 24 et 7 jours sur 7!

CCSJ asbl, ce sont 2 services agréés par la Fédération Wallonie - Bruxelles :

L'accueil familial à court terme

Au moment d'une crise familiale, nous offrons àl'enfant ou au jeune un **hébergement sécurisant** et apaisant chez des accueillants familiaux.

L'intervention porte sur des **périodes courtes** de 90 jours, renouvelables 2 fois.

La finalité du service est de mettre tout en oeuvre pour **permettre la réintégration de l'enfant dans sa famille** chaque fois que possible et, à défaut, toute solution alternative.

Enfin, nous intervenons sur décision d'une autorité de placement, et **la majeure partie des frais est prise en charge** par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Le parrainage « Familles-Relais »

Nous proposons **l'accueil ponctuel ou régulier d'un jeune (1 w-e sur 2 et quelques jours pendant les vacances scolaires)**, indépendamment d'une mesure d'aide ou de protection, par des **parrains ou marraines bénévoles.**

Cet accueil vise la construction d'un lien privilégié entre le jeune et les accueillants.

L'objectif ? **Le développement et l'épanouissement du jeune**, tout en respectant la place de ses parents (ou titulaires de l'autorité parentale). Il s'agit d'un **engagement dans la durée et la régularité.**

Le parrainage est une **action de prévention** qui permet de réduire les risques de difficultés vécues par le jeune et sa famille et parfois d'éviter une mesure d'aide plus complexe.

Vous avez envie d'ouvrir votre famille, votre foyer à l'accueil d'enfants ou de jeunes, de mieux connaître leur réalité tout en les aidant à se construire?
Contactez-nous pour un rendez-vous d'information, sans engagement de votre part :

Conseils Coordination Services jeunes ASBL
081 26 00 60 **(Namur)** ou 071 55 55 52 **(Philippeville)** - **mail :** ccsj@ccsjasbl.be
Siège social : Boulevard de la Meuse, 111 à 5100 Jambes
Nouvelle antenne : Rue de l'Arsenal, 7 à 5600 Philippeville
Pour plus d'informations, consultez notre site internet **www.ccsj-accueil.eu**



CCSJ asbl respecte la réglementation en vigueur en termes de protection des données.
Tout don de 40€ minimum peut faire l'objet d'une déduction fiscale

Le fil rouge de cette année sera la venue du "Musée du Capitalisme" à Florennes. Un outil formidable pour vulgariser le fonctionnement de ce système économique qui structure nos vies et pour permettre au public de mieux le comprendre. Un fil rouge qui prend tout son sens dans notre dynamique 100% rural puisque celle-ci encourage les alternatives et les modes de vie plus durables.

Pour ne rien louper, inscrivez-vous à la newsletter et à la page Facebook "100% RURAL".

Rendez-vous pour cette nouvelle édition : du 28 octobre au 26 novembre 2023.

Au plaisir de vous y retrouver !

Pour toute information complémentaire : **nadia.schnock@centreculturelwalcourt.be.**

Voir aussi notre site : **http://www.100pour100rural.be/**

INFORMATIONS DIVERSES

A LA RENCONTRE DES CHARBONNIÈRES ET DE LA NATURE À FLAVION



Balade à la découverte des charbonnières (aires de faulde), de la nature et des petits secrets de Flavion, sur un parcours guidé par Michel GREGOIRE, Guide nature, amoureux de son village et désireux de partager ses connaissances et découvertes avec tous.

Le dimanche 19 novembre 2023

Rendez-vous à l'église de Corenne à 09h30.

Durée de la balade : environ trois heures.

Tenue adaptée.

Inscription obligatoire auprès de Michel GREGOIRE, personne de contact, par sms au 0498 / 22 72 83.

INFORMATIONS DIVERSES

THY-LE-BAUDUIN, UN VILLAGE OUBLIÉ ?

Au départ de Thy-le-Bauduin, cette balade vous propose de commencer par une découverte du village, de son histoire et de son patrimoine.

Elle vous permettra ensuite d'apprécier la nature entourant le village en parcourant champs, prés et bois.

Au passage, nous nous arrêterons au moulin d'Hanzinelle avant de revenir à notre point de départ.

Au fil de la balade, nous tenterons d'approcher la complexité des sols rencontrés dans ces divers environnements. Et peut-être livreront-ils à ceux qui les piétinent quelques-uns de leurs secrets et



expert Lottin

AUDIO • VIDEO • ELECTRO • TELECOM

Notre service fait la différence

DEPUIS PLUS DE 60 ANS



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

ALORS N'HÉSITEZ PAS !

125 rue de Mettet • 5620 Florennes • Tél.: 071 68 85 48 • 0495 53 85 48 • claudy.lottin@expert-lottin.be

STOCKBOX
LE SPECIALISTE DU STOCKAGE

2 LIEUX DE STOCKAGE:
• 350 espaces à Philippeville
• 124 espaces à Anderlues





PRIX • ACCESSIBILITÉ • SÉCURITÉ
Self-stockage garde-meubles

071 57 03 34 • info@stockbox.be • www.stockbox.be

PRODUCTEUR DE
CoopESEM
RUE DE ROSÉE 8A
5620 CORENNE
La ferme de la rosée
PRODUITS LAITIERS
Horaire :
jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 19h
FROMAGES
YAOURTS
BEURRE
CRÈME GLACÉE
LAIT
0474 / 573 506
En vente ici
PRODUITS DE QUALITÉ

Sambreville 071 77 23 69
Philippeville 071 66 70 66
Fosses-la-Ville 071 66 70 66
BERTRAND Combustibles S.A.
Nous avons la solution pour vous réchauffer !
Pellets Premium
Mazout
Pellets
Extra agricole

ORCOFIS@
EXPERT-COMPTABLE FISCALISTE
Stéphane LASSEAUX
Numéro ITAA 10.755.175
Rue de Philippeville, 81 · 5620 Florennes
071 68 70 70
bureau@orcofisa.be
Membre de : ITAA Institute for Tax Advisors & Accountants

de leurs fonctions indispensables à tout ce qui vit à leur surface…

Le samedi 25 novembre 2023.

Rendez-vous à l'église de Thy-le-Bauduin à 09h30.

Durée de la balade : environ deux heures.

Tenue adaptée.

Inscription obligatoire via le formulaire en ligne sur https://www.florennes.be/

Personne de contact – Jean GOOVAERTS – 0496 551 555 – jeangoovaerts@hotmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

TRAVAUX EN VOIRIE SUR LA N975 DONVEAU – HANZINELLE

Ce chantier impacte le quotidien des navetteurs et des riverains depuis plusieurs semaines maintenant et des désagréments se font sentir le long de la déviation mise en place rue de la Gare d'Oret. Fort heureusement, la Commune et les diverses parties prenantes du chantier sont attentives à réduire ces inconvénients au mieux. La signalisation est régulièrement entretenue, la déviation et la zone de travaux est surveillée de près par la Police locale, les ornières en accotements et nids de poules sont ou seront comblés pour remédier aux difficultés rencontrées quand deux véhicules se croisent.

Enfin, un feu tricolore a été installé sur le tronçon le plus dangereux.

Avec l'hiver qui vient et les nuits qui s'allongent, nos conditions de roulage sont plus difficiles. Rappelons que la sécurité routière est l'affaire de chaque usager de la route : respectons les limitations de vitesse et les règles de base de prudence et de convivialité. Nos trajets n'en seront que plus agréables et plus sûrs.

Comme expliqué précédemment, ces travaux vont permettre le raccordement des nouvelles éoliennes d'Hanzinne à la station électrique du Donveau. Ores et Proximus coordonnent leurs travaux pour poser leurs propres canalisations souterraines également : renforcement de réseau pour Ores et fibre optique pour Proximus. Cette collaboration nous épargnera de nouvelles ouvertures de voirie dans les années à venir.

Les importantes dimensions de la tranchée exigent la fermeture totale de la voirie durant les travaux, raison pour laquelle le chantier a été découpé en plusieurs tronçons. Le planning de ces travaux par tronçon est disponible sur le site Elia, accessible via la page web de la Commune.

Par la suite, le chantier se déplacera vers Hanzinne depuis la place d'Hanzinelle. La déviation prévue empruntera alors les chemins de campagne, accessibles aux véhicules de moins de 7,5 tonnes également : rue Bon Dieu de la Noël - Vieux Chemin de Namur. Le gestionnaire des travaux Elia vous informera par courrier des prochaines séances d'information publiques.

Vous habitez sur le tronçon de chaussée fermé par le chantier ? Vous pouvez demander à la commune une carte d'ayant droit afin d'obtenir l'autorisation de circuler sur le chantier en dehors des heures d'activité avec votre véhicule. Sur demande du riverain directement concerné, cette carte sera également octroyée aux services de soins à domicile qui lui rendent visite.

Attention : les livraisons à domicile de colis, mazout, pellets et autres sont impossibles durant les travaux du lundi au jeudi. Par contre, les services de collecte des déchets ménagers seront maintenus. En effet, il n'y aura pas d'activité le vendredi bien que la chaussée reste interdite à tout véhicule non autorisé.

Contact au service travaux de la commune : David Charlier au 071/68.11.14 ou david.charlier@florennes.be.

Article rédigé par David CHARLIER, service travaux
Stéphane LASSEAUX, Bourgmestre


À la recherche d'une école ???
Nous avons ce qu'il vous faut...
Enseignement communal de Florennes :
2 écoles, 7 implantations !
Hanzinne
Thy-le-bauduin
Flavion
Saint-Aubin
Morville
Chaumont
Rosée
Climat Familial, nouvelles technologies (TBI), classes de dépaysement, psychomotricité, et bien d'autres choses qui vont vous satisfaire !
N'hésitez pas, venez nous rencontrer !
École Communale Florennes 1
Direction : Mme Moussebois 0478.99.00.10
École Communale Florennes 2
Direction : Mme Nicolas 0478.99.13.90


Une École Familiale
École communale de Chaumont
À Chaumont, nous vous proposons / nous favorisons :
• Le travail en cycles.
• Le choix des cours philosophiques.
• L'importance du jeu, la coopération et l'autonomie.
• Des activités numériques (TBI en P4-5-6).
• Un endroit sécuritaire et aménagé en fonction des besoins de l'enfant (nouveau bâtiment pour les maternelles depuis 2019, cour rénovée en avril 2021...).
• De nombreux projets et activités durant l'année (marche parrainée, Halloween, marché de Noël, excursions, animations, Carnaval, Pâques, fancy-fair, etc.).
• Des échanges avec les parents (disponibilité de l'équipe, cahier de communications, publication de photos sur Klassroom...).
Un esprit convivial, une équipe dynamique !
Direction / inscriptions :
Mme Bénédicte Moussebois
(Portable : 0478 99 00 10)
École communale de Chaumont,
11, rue Abbé Dessomme
5620 Florennes


L'École de Flavion fait peau neuve !
Dynamisme
Viens grandir avec nous !
Nouvelle cour !
Pédagogie active
Nouvelle classe !
Collaboration
Petite école conviviale.
Enseignants disponibles et à l'écoute.
Garderie de 6h45 à 8h15 et de 15h30 à 18h.
Potage et repas complets à la demande.


Petite école familiale où chaque enfant trouve sa place et s'épanouit à son rythme
ROSÉE
Pédagogie ludique & coopérative...
animations dans les classes...
projets nature & classe au jardin (potager, mare, poulailler,...)
classe de dépaysement...
inspiration Montesorri (ateliers autonomes) cycle 5-8
Association de parents très dynamique :
déjeuner de rentrée - marché de Noël - balade gourmande - fête de l'école - opération « village propre » - marche ADEPS - ...
CORALIE NICOLAS : 0478 99 13 90 - coralie.nicolas@florennes.be

INFORMATIONS DIVERSES

Ecole communale d'Hanzinne

Portes ouvertes le vendredi 27 août
15h-18h

Une école de village, proche de vos enfants.

Une ambiance familiale où chaque enfant a sa place pour apprendre, grandir et s'épanouir.

Repas complet

Potage

- *Classe verticale en maternelles*
- *1ère,2ème, 3ème primaires*
- *4ème, 5ème, 6ème primaires*

Garderie à partir de 6h45 et jusqu'à 18h

Extra scolaire le mercredi après-midi

- ⇒ Cours de psychomotricité en maternelles
- ⇒ Cours de gym et natation en primaires
- ⇒ Cours de néerlandais
- ⇒ Classe de dépaysement
- ⇒ Sorties culturelles
- ⇒ Fête scolaire avec spectacle

Rue du Ban 6
5621 Hanzinne

Bénédicte Moussebois
0478/99.00.10

benedicte.moussebois@florennes.be



Direction : Coralie Nicolas
082/68.93.76 ou 0478/99.13.90
coralie.nicolas@florennes.be



Petite implantation familiale, l'école de Morville vous charmera par son environnement et son infrastructure récente.



Bienvenue à l'école de Morville !

N'hésitez pas à venir visiter notre école !

Apprentissage de la lecture avec les alphas en maternelle.

Utilisation de la plateforme de communication Klassroom.

Projet « classe du dehors » et « ose le vert ».

Classes multiples ce qui favorise l'autonomie.

Classes de dépaysement.

Utilisation du TBI.









L'école du village, c'est la vie au village !
À **Saint-Aubin**, on s'y sent bien !
Viens nous rejoindre !

Psychomotricité
Natation dès la P1
Éducation physique
Néerlandais en 5-6

Différenciation
Autonomie
Estime de soi

Respect
Ecoute
Bienveillance
Confiance

Une école avec une équipe motivée et dynamique qui met tout en œuvre pour l'épanouissement, le bien-être et la réussite de votre enfant !

4 classes aménagées selon les besoins des enfants







Excursions
Classes de découvertes
Animations
Evénements

Collaboration
Projets
Travail en cycle
Co-titulariat



Ramenez la nature à l'école, c'est notre projet !

Création d'un potager en collaboration avec le village.



Direction : Mme Nicolas
0478/99.13.90



Direction : Bénédicte Moussebois
071/65.09.60 ou 0478/99.00.10
benedicte.moussebois@florennes.be



En maternelle, classe unique, développement de l'autonomie, différenciation, ...

Travail en collaboration avec la partie primaire.

Animations diverses, psychomotricité, ...



Bienvenue à l'école de Thy-Le-Bauduin





En primaire, la classe unique permet un travail au rythme de chacun.

L'enseignante pratique une pédagogie par projets et différenciée, elle utilise le TBI.

Elle travaille également avec les « octofun » afin de cibler les forces et faiblesses de tous les élèves.





LE PARC DES DUCS FAIT PEAU NEUVE

Vingt ans déjà que le projet de réaménager le Parc des Ducs figure dans les dossiers de la Commune...

Et cette fois ci, c'est la bonne !

Comme le disait Thomas Edison : *« Le temps et la patience sont les deux principaux ingrédients d'un succès durable »*...

Connaissez-vous l'histoire du château de Florennes et de son parc ?

Le premier château de Florennes a été érigé en bois, à priori aux alentours des années 842. Ce n'est qu'en 977, que le comte Elbert le remplace par une structure en pierre. Au fur et à mesure des siècles, les familles nobles se succèdent tour à tour à sa propriété.

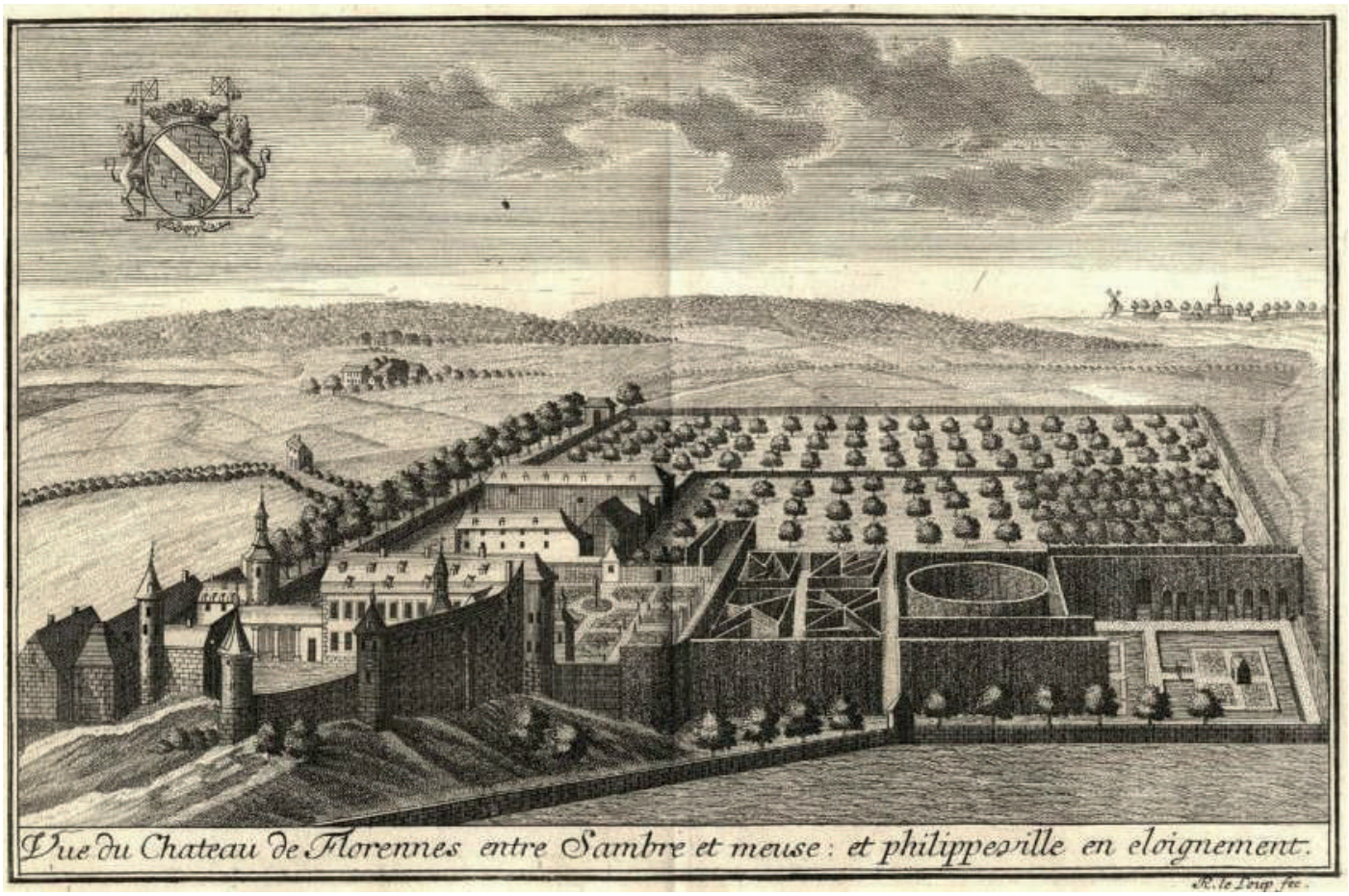
En 1408, le château de Florennes est attaqué au cours d'un siège et il est gravement détruit durant les batailles. C'est sans compter sur sa propriétaire de l'époque, la duchesse Isabelle de Lorraine, qui entreprend de vastes travaux de rénovation avec notamment la construction d'une terrasse et l'aménagement d'un parc de vingt hectares : le Parc des Ducs est né.

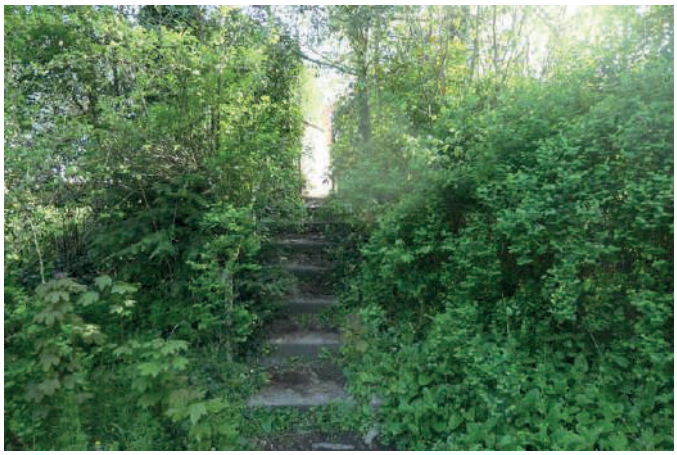
Un document de 1420 attesterait que les villages de Surice, Mazée, Vodelée, Soulme, Omezée, Villers-en-Fagne, Roly, Neuville, Vodecée, Villers-le-Gambon, Franchimont, Corenne et Anthée devaient fournir le personnel pour assurer la garde du château.

En 1800, la ville de Florennes déclare le château « bien national » et à ce titre, il ne peut plus être vendu. Pourtant, les jésuites français l'achètent en 1902 et l'utilisent comme maison de formation. Ce n'est qu'en 1950 que le château est vendu au Séminaire des Missions, l'actuel propriétaire du château ainsi qu'une partie du parc.

Le nouveau parc, à quoi va-t-il ressembler ?

Démarrons la balade en empruntant la ruelle du « passage oublié ». Adieu les escaliers situés au bout du passage : ils seront remplacés par un escalier en béton et une rampe permettra aux personnes à mobilité réduite de franchir la dénivellation. Les cyclistes n'ont pas été oubliés : ils pourront eux aussi emprunter l'escalier, tout en tenant leur cyclo sur le côté grâce à une rigole prévue pour accueillir les roues de vélo.





Une fois le passage franchi, vous découvrirez un jardin fleuri et ombragé, propice au calme, au repos et à la lecture en plein air. Des bancs seront installés qui inviteront à la détente et à tenir à l'oeil les têtes blondes qui pourront jouer sur l'aire de jeux aménagée. Les tables de pique-nique situées à cet endroit seront accessibles aux personnes à mobilité réduite, en particulier celles en fauteuil roulant et/ou aux parents avec landau.

Tout en se baladant en direction de la résidence des Ducs (nouveau nom du Home Degrange), vous pourrez découvrir le ruisseau des Récollets. Sa découverture aura de multiples intérêts pour le parc, notamment pour la biodiversité.

Un peu plus loin, la « place des amis » comportera deux terrains de jeu de lancer de quinze mètres de long sur quatre mètres de large. L'endroit idéal pour lancer la boule, taper la carte et partager un moment de convivialité…

Finalement, le nouveau parking pourra accueillir quarante-quatre places dont trois pour les personnes à mobilité réduite.

Promenons-nous, dans le bois … Grâce au parcours Vita…

Le massif boisé, situé à l'arrière du parc, est devenu propriété communale depuis 2021. La Commune a donc décidé d'en faire une « forêt à vocation sociale et didactique ».

Tout d'abord, un parcours Vita, d'une longueur totale de sept cents mètres sera créé et comprendra neuf agrès. Les modules ont été choisis pour varier les zones de travail musculaire à chaque exercice en alternant bras, jambes et tronc.

Deux bancs seront placés à proximité de deux agrès pour les personnes accompagnant les sportifs.

Finalement, l'espace empierré en lisère du bois, aux pieds des escaliers, sera réaménagé. Des gradins en béton, insérés parmi les arbres et les rochers existants, seront créés. Cet espace sera propice à la lecture, à des leçons en plein air et à l'imaginaire des enfants.

Les dernières bonnes nouvelles

Tous ces aménagements demandent un investissement financier important de la part de la Commune. Le projet est évalué à plus de 1.200.000,00 €.

A l'heure où ces lignes sont écrites, la Commune de Florennes a reçu une première bonne nouvelle concernant l'intervention financière de la Région wallonne. Ce projet étant soutenu en partie par le PCDR (Plan Communal de Développement Rural), Madame la Ministre Tellier accorde une subvention de près de 400.000,00 €.

Mais ce n'est pas tout : la Commune a répondu à un second appel à projets pour une autre partie des aménagements du parc : le montant octroyé dans le cadre du « Coeur de village » est de 478.445,93 €. Il n'y a plus qu'à attendre le premier coup de pelle…

Article rédigé par Justine PIETTE,
Service du patrimoine
Stéphane LASSEAUX,
Bourgmestre



INFORMATIONS DIVERSES



INFORMATIONS DIVERSES



LA WALLONIE REDYNAMISE SES VILLES ET SES VILLAGES :
(re)lancez votre commerce grâce aux primes Objectif Proximité.
Infos et conditions sur www.objectifproximite.be

Avec le soutien de la Wallonie
coordonné par UCM

RUES COMMERÇANTES, RUES VIVANTES !

Pour toutes infos : quentin.lorent@florennes.be - 071/681.469.

CAMPAGNE 2023 - FRELON ASIATIQUE

En 2023, la Région Wallonne centre sa stratégie destinée à diminuer la pression du frelon sur l'activité apicole et le risque qui en découle pour la santé publique, sur trois axes d'intervention : le piégeage des reines fondatrices au printemps, la neutralisation des nids et la protection des ruchers.

Concernant le piégeage printanier, des études sont en cours au CRA-W (Centre wallon de Recherches agronomiques) afin d'identifier le type de piège et d'appât qui aura le moins de conséquence sur la destruction des reines de bourdons indigènes et différentes autres espèces d'insectes particulièrement utiles. **L'utilisation des pièges à noyade, en particulier, est à proscrire. D'autres types de pièges ont déjà montré leur efficacité.**

Au niveau de la **neutralisation des nids :**

La Région Wallonne n'intervient plus que sur le domaine régional pour la destruction des nids posant un problème de santé publique.

Les communes sont chargées d'intervenir sur leur domaine public ou sur les terrains dont elles sont propriétaires et seulement si les nids posent un problème de santé publique.

Sur le domaine privé, c'est au propriétaire qu'il revient de réagir.

Dans tous les cas, c'est au propriétaire de décider si un nid découvert sur son terrain nécessite d'être neutralisé ou non, et le cas échéant, de prendre en charge cette opération.

Afin d'évaluer et de prendre en compte le risque « santé publique » lié au danger que représente le frelon asiatique, deux cas doivent être considérés en fonction de la situation du nid :

a. **nid hors de portée** (majorité des cas) : les attaques sont improbables (piqûres isolées fortuites) mais peuvent représenter tout de même un danger élevé pour les personnes allergiques : une neutralisation n'est pas strictement nécessaire et elle doit être envisagée au cas par cas, en fonction de la situation (risque de chute du nid sur la voie publique, proximité de personnes à risque, etc...) ;



b. **nid à hauteur d'homme** (très peu fréquent) : les attaques sont probables en cas de dérangement du nid ou de passage à moins de cinq mètres et peuvent représenter un danger élevé (risque d'attaque massive et d'envenimation élevée ou de choc anaphylactique grave en cas d'allergie) : une neutralisation du nid est souvent nécessaire.

ATTENTION, les opérations de neutralisation des nids entraînent des risques importants pour les intervenants. Il est donc nécessaire que celles-ci soient effectuées par des opérateurs dûment formés.

Une liste d'opérateurs formés par le CRA-W est disponible sur le site du CRA-W et sur **http://biodiversite.wallonie.be/frelon.**

Les ruchers sont directement impactés par la présence de cette espèce invasive. Fin août, les attaques de frelons commencent au niveau des ruches. Le stress engendré par la présence du frelon ralentit et peut même stopper le cycle de développement de la colonie. Le CARI (Centre Apicole de Recherche et d'Information) organise des ateliers pour informer et concevoir du matériel pour la protection des ruchers.

Des informations pratiques et complémentaires sur la lutte contre le frelon asiatique (fiches pratiques, actualités, vidéos) peuvent être trouvées sur :

- **http://biodiversite.wallonie.be/frelon ;**
- **www.cra.wallonie.be/fr ;**
- **www.cari.be/ ;**
- et sur le blog **https://butine.info/**. province de Namur.

Rédigé par Yasmina DJEGHAM,
Sur base des informations reçues par le SPW

URBANISME

COMPLÉTUDE DES DEMANDES DE PERMIS D'URBANISME : ÉGOUTTAGE, GESTION DES EAUX

Trop souvent, dans les dossiers de demande de permis d'urbanisme modifiant ou créant un réseau d'égouttage ou d'eaux pluviales, nous faisons le constat de l'absence d'éléments en suffisance nous permettant de vérifier la conformité du projet vis-à-vis des impositions en lien avec la gestion des eaux (Code de l'Eau, Code civil, Code de Développement-Territorial, permis d'environnement, ...).

Dans le but d'améliorer sensiblement cette partie de l'analyse d'un dossier, vous trouverez ci-dessous, à destination des candidats bâtisseurs et de leur architecte, une liste d'éléments indispensables à une analyse complète, correcte et légale de la gestion des eaux usées et pluviales, à fournir en plus des documents habituels, le tout prévu par le Codt.

- Un schéma d'égouttage complet, qui devra être lisible et exhaustif, c'est à dire qu'il devra représenter l'intégralité du circuit des eaux usées (en intérieur du bâtiment également) et celui des eaux pluviales (eaux de toiture, eaux de ruissellement des surfaces imperméabilisées, eaux claires des drains de fondations).

On y mentionnera les réseaux, leurs exutoires, les cuves, citernes et fosses septiques et leur volume.

- Une étude hydrologique ou étude de perméabilité montrant la possibilité ou non d'infiltrer les eaux usées ou pluviales le cas échéant.

Notez qu'en l'absence d'informations correctes, le dossier pourrait connaître une issue négative, ou la procédure pourrait imposer la production de documents supplémentaires, alourdissant d'autant le délai de traitement et le coût du permis.

Article rédigé par Thibaut REMY, Service urbanisme

CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNES

LES 55 ANS ET +

Tout au long de l'année, le CCCA de Florennes a eu l'honneur et le plaisir de proposer à l'ensemble de ses concitoyens âgés de plus de 55 ans, une excursion et un court voyage. Cela a été l'occasion d'heureuses rencontres.

En avril, découverte de la vallée de la Moselle :



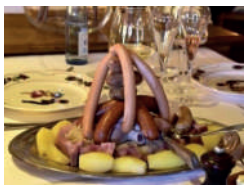


À bord du MS Princesse Marie-Astrid nous avons découvert la vallée de la Moselle sous un angle aussi passionnant qu'inhabituel. Tandis que nous prenions notre repas dans un intérieur luxueux et élégant, nous voyions doucement défiler vignobles, villages pittoresques, douces collines et forêts verdoyantes derrière de larges baies panoramiques. C'est à son bord que furent signés en 1985 et 1990, les célèbres accords de Schengen. Après un temps libre à Remich, nous avons visité les Caves des Crémants Poll-Fabaire. Bien sûr, nous n'avons pas manqué leur dégustation !

En juin, voyage « de rêve » de trois jours en Alsace. Quelle ambiance !

C'est à bord d'un car de luxe que notre joyeuse équipe est partie à l'aventure. Déjeuner au Grand-Duché de Luxembourg avant la découverte d'un prestigieux restaurant « Chez Julien ». Le sympathique personnel nous a servi une choucroute joliment présentée. En fin de journée, nous avons été accueillis dans le charmant









hôtel « Le Vetiné », que nous ne manquons pas de vous recommander. Découverte des villes de Kaysersberg et Riquewhir ont suivi et bien sûr la dégustation du crémant et de la bière d'Alsace. Ce séjour s'est terminé en apothéose par un diner-spectacle au Royal Palace de Kirrwiller.

Hommage à René Lauvaux



Au revoir Coco ! Merci pour ton engagement au sein du CCCA ! Ces deux voyages, c'est à ton initiative que nous les devons. Malheureusement, tu n'as pu nous accompagner en Alsace La vie en a décidé autrement ! Nous retiendrons de toi : ta gentillesse, ta légendaire bonne humeur, ton sens de l'accueil, tes talents de conteur que nous avons beaucoup appréciés lors de la préparation du projet « On dit que ». Merci Bon voyage.

Les excursions et voyages sont des moments inoubliables, sources de bien-être, mais ils ne constituent pas les seuls projets du Conseil Consultatif Communal des Aînés.

Des nouveautés

- **La prévention des chutes :** au premier semestre 2024, un cycle de sensibilisation et de réflexion pour éviter des lésions invalidantes et une réduction de la mobilité.
- **Des après-midis récréatifs gratuits** dans des lieux décentralisés.
- **Des excursions** de différents styles.

La poursuite des actions entamées

- **La sécurité à la maison** avec les boites jaunes « Seniors Focus » gratuites, à placer dans le frigo. Les services de secours pourront facilement y trouver les renseignements utiles sur le formulaire que vous aurez préalablement complété avec l'aide de votre médecin. Plan de Cohésion Sociale, 85 Avenue Notre-Dame-de Foy, 5620 Florennes, 071 / 68 14 69.
- **Les ainés et le numérique :** Deux options accessibles toute l'année : l'Espace Public Numérique dans le cadre de la bibliothèque ou DEPROMESEM à Florennes dont les inscriptions se prennent au Plan de Cohésion Sociale.
- **Les ainés et le code de la route :** dans les locaux du Plan de Cohésion Sociale.
- **La mise en valeur du patrimoine oral de l'entité :** des histoires insolites, anecdotes et légendes à la portée de tous, dans chacune des douze localités de l'entité. Un réseau de 36 géocaches dans des endroits remarquables.
- **Une page Facebook** avec des informations locales et des bons plans.
- **Une collaboration** avec la Maison des Jeunes, la ludothèque, les maisons de repos, le Repair Café.
- Un vaste projet de cheminement vers le label **Ville Amie Des Ainés, V.A.D.A.**, sous la conduite du gérontopôle de la Province de Namur.
- Une **attention permanente** aux demandes et suggestions des Ainés.

À votre service : « Le petit mémo du trimestre »

ORES : Opérateur des Réseaux gaz et électricité. ORES réalise les raccordements aux réseaux de distribution, les travaux liés à l'entretien, au développement et au dépannage de ces derniers, ainsi que la pose des compteurs, les relevés d'index de consommation et la gestion des données de marché.

INASEP : Intercommunale Namuroise de Services Publics, créée en 1978 par la Province et les 38 communes namuroises. Son activité est orientée vers le secteur de l'eau mais aussi vers la gestion des équipements techniques des communes et d'autres partenaires publics.

ATL : Accueil Temps Libre, nom par lequel on désigne l'accueil des enfants de 3 à 12 ans en dehors de l'école (et de la famille). Il s'articule en trois secteurs majeurs, à savoir : l'accueil extrascolaire, les centres de vacances et les écoles de devoirs.

MJ : Maison de Jeunes, est un lieu d'accueil et de rencontre, de créativité, d'expression et de participation accessible aux jeunes de 12 à 26 ans.

AMO : Action en Milieu ouvert, est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien et d'accompagnement pour les jeunes de 0 à 22 ans et leur famille.

Des attentes ? Des idées ? Vous pouvez rejoindre l'équipe du CCCA.

Plan de Cohésion Sociale : 071/ 68 14 69
CCCAFlorennes@outlook.be
À l'initiative du Conseil Consultatif Communal des Ainés de Florennes (CCCA)

Philippe PAQUET,
Président du Conseil Consultatif Communal des Aînés



CÉRÉMONIE DES NOCES D'OR ET DE PALISSANDRE

Le samedi 22 mai 2023, c'est sous un magnifique rayon de soleil que vingt-quatre couples accompagnés pour la plupart de leur famille ont reçu les félicitations des membres du collège communal à l'occasion de leur anniversaire de mariage très particulier.

Après le discours de l'Échevine en charge des aînés, Madame Catherine Barthélemy, les couples présents se sont vu remettre un bouquet de fleurs pour les dames et pour les messieurs, le journal paru le jour et l'année de leur mariage.

Les couples fêtant leurs noces d'or ont reçu un courrier de félicitations personnalisé de la part du Palais Royal, tandis que ceux célébrant leurs noces de palissandre ont, pour leur part, été honorés d'une médaille de bronze à l'effigie de notre Roi Philippe.

De multiples photos témoignent de ces moments uniques et intemporels, où les sourires illuminaient tous les visages : sans conteste, l'Amour était bel et bien au rendez-vous !

Les membres du Collège communal tiennent à adresser personnellement leurs remerciements aux participants qui ont fait de cette journée une réussite riche en émotions.

Nos pensées particulières accompagnent également les couples qui n'ont malheureusement pas été en mesure de se joindre à nous.

Soyez tous assurés de notre très profonde admiration.

Catherine BARTHELEMY,
Echevine du Troisième Age

NOCES DEPALISSANDRE *65 années de mariage*



Madame Andrée Swalens
&
Monsieur Marcel Lemal



Madame Marie Vandenbulcke
&
Monsieur Oscar Vermeersch



Madame Lucy Fauchet
&
Monsieur René Cavillot



Madame Astrid Cavillot
&
Monsieur Armand Masson



FAMERÉE Alexandra

Infirmière à domicile
Pédicure médicale
Prise de sang

Gerpinnes – Florennes

0470 29 46 41



centre auditif

veranneman

audiologie

Rue de Mettet 11 • 5620 Florennes
Prise de rendez-vous :

071 68 90 41

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

15% à l'achat de nouveaux appareils

WIDEX HIGH DEFINITION HEARING signia Life sounds brilliant.

Discrets, confortables, connectés et rechargeables...
Nous avons le plaisir de vous présenter, en cette nouvelle année, la dernière génération d'appareils auditifs de chez Widex, fabricant reconnu pour leur qualité sonore.

Cette nouvelle gamme est **disponible** dès à présent dans votre **centre auditif de Florennes.**

Prenez contact avec notre audioprothésiste agrée pour un essai personnalisé !

NOCES DE DIAMANT *60 années de mariage*



Madame Renée Bodart
&
Monsieur Franz Balleriaux



Madame Odette Osselet
&
Monsieur Marcel Degraux

NOCES D'OR *50 années de mariage*



Madame Bernadette Barbiaux
&
Monsieur André Deprez



Madame Monique Leleu
&
Monsieur Henri Huart



Madame Annie Marcin
&
Monsieur Georges Maes



Madame Antonietta Molino
&
Monsieur Marcel Mainjot



Madame Josée Galere
&
Monsieur Maurice Lanotte



Madame Nadia Rahoens
&
Monsieur Guido Werrebrouck



Madame Josiane Lecharlier
&
Monsieur Bernard François



Madame Marie-Rose Mouchette
&
Monsieur Maurice Duperoux



Madame Ginette Dumont
&
Monsieur Guy Delhaye



Madame Dominique Emery
&
Monsieur José Vanderschueren



Madame Mireille Quettier
&
Monsieur André Charlier



Madame Nicole Dohet
&
Monsieur Augustin Ernest



Madame Claudine Sevrin
&
Monsieur Jacques Hanus



Madame Marie-Claire Duquene
&
Monsieur Georges Devuyst



Madame Suzanne Gilles
&
Monsieur Joseph Didion



Madame Claudine Marchal
&
Monsieur Jean-Pierre Lamort



Madame Anne Genot
&
Monsieur Jean-Claude Saucet

TROISIÈME ÂGE

INAUGURATION OFFICIELLE LORS DU PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA RÉSIDENCE DES DUCS, CE 23 SEPTEMBRE 2023

La présence du soleil et l'assistance nombreuse ont contribué au succès de cette journée.

Des bénévoles sont venus grossir les rangs d'une formidable équipe composée du personnel, des responsables des différents services et de la directrice faisant fonction, pour tenir les bars et servir les 340 repas réservés par les résidents, leur famille et les sympathisants.

Chaque convive était satisfait du savoureux repas servi bien chaud dans le grand restaurant de la résidence ou sous le chapiteau y accolé. Il faut dire que tout était « fait maison » : le barbecue, les crudités et même le succulent dessert.

Un château gonflable, une pêche à la sciure et des jeux anciens ont fait la joie des enfants présents.

L'animation musicale prévue a permis à ceux qui le désiraient de danser et même de chanter. Notre doyenne, du haut de ses 103 ans, a dansé un tango avec l'animateur !!! Tout cela pour vous dire qu'une certaine ambiance était au rendez-vous....

Je remercie bien sincèrement tout le monde pour son investissement sans lequel rien de tout cela n'aurait pu se réaliser.

Je vous livre ci-dessous, le petit mot d'accueil prononcé pendant l'apéritif :

« Mesdames et Messieurs, en vos titres, grades et qualités,

Votre nombreuse participation honore ce moment tant attendu : l'inauguration de la résidence des Ducs ! Merci !

Cette appellation pourrait paraître un peu « pompeuse » : elle a été choisie par les résidents eux-mêmes, sans doute en référence au parc jouxtant la résidence. Donc, nos résidents sont devenus des ducs et duchesses !

Pour commencer, je tiens à remercier le collège communal ainsi que les différents services communaux pour leur soutien indéfectible : ils ont toujours répondu positivement à chacune de nos sollicitations.

Ayant pris mes fonctions alors que le dossier était déjà bien avancé, j'ai donc attrapé le train en marche. Je remercie vivement le précédent conseil de l'action sociale qui s'est énormément investi pour avoir pensé, initié et mis cette résidence sous forme de plans. Dès mon arrivée, j'ai appris qu'un subside nous était alloué mais que l'on attendait la signature de la ministre du gouvernement wallon, Madame Alda Gréoli, qui gérait à ce moment, entre autres, les portefeuilles de la Santé, de la Culture et de l'Action sociale, pour que les choses puissent avancer. J'ai donc pris mon bâton de pèlerin, et suis allée frapper à sa porte, pour tomber sur un de mes anciens élèves... le lendemain nous avions le document signé dans la boîte aux lettres du CPAS !

Construire un tel bâtiment ne fût pas rien : plein d'aléas ont retardé l'avancement prévu, dont le Covid... Je laisserai Monsieur Dehombreux développer le volet du déroulement de la construction depuis l'attribution des marchés jusqu'aux interventions des différentes entreprises.

Personnellement c'est l'aventure humaine vécue avant et depuis le déménagement de la résidence Degrange vers celle des Ducs, ces 13, 14 et 15 septembre 2022 que j'aimerais vous raconter.

Je pense aux nombreuses réunions préparatoires afin que toutes et tous sachent ce qu'on attendait d'eux, aux cartons remplis de tout ce qui est administratif ainsi qu'aux valises des résidents. Bien sûr, les familles ont été mises à contribution et une société spécialisée a été engagée pour assurer le transfert du contenu de chaque chambre.

Des psychologues étaient aussi présentes pour rassurer les résidents qui en avaient besoin. Tout changement est générateur d'inquiétude pour tout un chacun, mais ce sentiment était encore plus présent chez nos anciens en partance vers l'inconnu, même s'ils avaient eu l'opportunité de visiter leur nouveau lieu de vie.

Ce matin brumeux, un ballet d'ambulances a effectué les trajets : le premier résident arrivait vers 07h30 à la résidence et le dernier vers 09h15. L'accueil s'est fait dans le nouveau et très lumineux restaurant, un petit déjeuner digne d'une grande fête y était servi !

Le personnel était évidemment très impliqué pour que chaque résident ait l'aide dont il avait besoin pour s'installer confortablement dans sa chambre.

Je ne vous cache pas que les débuts furent compliqués pour tout le monde, les résidents devant appréhender leur nouvelle maison et le personnel leur nouvel outil de travail.

De plus, comme tout nouveau bâtiment, la résidence pendant cette année écoulée, a rencontré des soucis de fonctionnement : des portes qui ne fermaient pas, des fenêtres qui ne s'ouvraient pas... Jusqu'il y a très peu, le personnel de cuisine et vaisselle fonctionnait toujours dans l'inconfort le plus total, certains réglages de matériel devant encore être revus.

Vous pouvez le constater par vous-même, les alentours doivent encore faire l'objet de divers aménagements et finitions.

De leur côté, les résidents ont rapidement apprécié leur changement de domicile. Le confort mis à leur disposition les a séduits, et les nombreuses activités organisées tant par le personnel que les bénévoles, sont très fréquentées. Ils prennent en main leur choix de vie, la récente constitution d'un comité des résidents en est une belle preuve.

Du côté du personnel, l'adaptation ne fut pas simple et c'est pourquoi, je tiens à le remercier publiquement dans son entièreté, pour son implication, ainsi que le dévouement, et le professionnalisme mis au service du bien-être des résidents.

On ne peut évidemment se permettre de travailler pour les 93 résidents de la résidence des Ducs comme on le faisait pour les 63 de la résidence Degrange.

Pour déterminer la meilleure façon d'exploiter les forces vives sur le terrain afin de donner aux résidents la qualité de vie qu'ils sont en droit d'attendre, nous avons été aidés par une société de consultance spécialisée dans cette matière. Des responsables de services ont été désignés, des engagements et des adaptations d'horaires ont dû être consentis pour assurer la continuité des services.

Depuis quelques temps, les choses se mettent en place tout doucement pour le bien-être au travail du personnel. Je sais que tout n'est pas encore parfait, loin de là, mais on avance dans la bonne direction.

Pour terminer, que chacun(e) soit fier du travail accompli afin que ce beau projet aboutisse.

Comme personnellement, j'estime ne pas avoir fait grand-chose, c'est en votre honneur que je lève mon verre et en celui des résidents qui vous font confiance !!!! ».

Marie-Christine PIERARD,
Présidente du Conseil de l'Action sociale





CULTURE

C'EST CAPITAL À FLORENNES !

Le Musée du Capitalisme fait actuellement étape à Florennes, au sein de l'Espace Culture, 4, avenue Jules Lahaye, et ce, jusqu'au 30 novembre 2023. La venue du Musée Nomade du Capitalisme est l'événement fédérateur d'un saison culturelle 2023-2024 centrée sur le projet « C'est capital ».

Né d'une initiative citoyenne mise sur pied en 2012 par une quinzaine de personnes bénévoles âgées de 24 à 31 ans, le Musée du Capitalisme est aujourd'hui une ASBL orientée autour d'un projet central, le Musée Nomade, exposition itinérante et innovante sur notre système économique et culturel, au contenu accessible à un large public.

« L'intention du musée, c'est vraiment de créer des espaces de discussions et de débats sur la société dans laquelle nous vivons, et surtout de placer chaque personne qui vient visiter le musée dans une position où elle est actrice. La posture de nos guides, c'est plus d'être des animateurs et d'inviter toute personne à être dans une démarche de prise de parole et d'expression de ses opinions, car on considère que chacun est légitime pour se positionner et n'a pas besoin d'être expert pour cela » explique Célimène Bernard, de l'équipe du Musée du Capitalisme.

Le système capitaliste y est abordé sous trois angles : ses origines, les espoirs qu'il a pu susciter ou qu'il continue à susciter, ses limites et enfin, un volet présentant des alternatives au capitalisme.

Outre les visites thématiques du Musée du Capitalisme pour différents publics, de nombreux événements illustreront la thématique : des conférences, un cycle de films, une campagne d'art postal, des ateliers d'écriture, un cycle de réflexions sous forme d'arpentages (appropriation collective d'un livre), autour de la question « C'est quoi au juste, le capitalisme ? ».

A partir de janvier et jusqu'en juin 2024, le Foyer culturel, la Bibliothèque communale et leurs partenaires proposeront une série de questionnements autour de la thématique « Regards sur le vivant », sur nos relations aux écosystèmes et leurs impacts. Nous y reviendrons prochainement.

Le projet « C'est capital » rassemble de nombreux acteurs sur différents territoires (Couvin, Doische, Philippeville, Florennes, Walcourt, Mettet). Les partenaires du Foyer culturel de Florennes et de la Bibliothèque communale Buxin-Simon de Florennes sont Point Culture, Infor Jeunes ESEM, les bibliothèques de l'Encyclopédique, l'opérateur d'appui, les centres culturels de Doische, Philippeville et Walcourt, le GAL ESEM, la Maison de la Laïcité de Philippeville, le Centre d'Action Laïque de Charleroi, PAC Dinant-Philippeville, AFICO, la Maison des Jeunes de Florennes, l'AMO Jeunes 2000 et le service Environnement de la commune de Florennes.

Le Musée du Capitalisme à Florennes en pratique

- Exposition accessible jusqu'au 30 novembre

Visites scolaires	Heures scolaires	Sur inscriptions
Visites guidées	Mercredis : 14h-18h Samedi 18 nov. 14h-18h Samedi 25 nov. 14h-18h	Sur inscriptions
Visites thématiques "Patriarcat et capitalisme"	Samedi 4 novembre 14h Sur demande	Sur inscriptions
Visites libres	Samedi 18 nov. 14h-18h Samedi 25 nov. 14h-18h Dimanches : 14h-18h	Libre

- Informations et réservations

frederic.lambot@florennes.be - info@foyerflorennes.be - 071/ 68.14.68

Espace Culture, Avenue Jules Lahaye, 4, 5620 Florennes





Article rédigé par Monique VERRYT de la Bibliothèque communale Buxin-Simon et Laura WARICHET du Foyer culturel

Antonin COLLINET, Echevin de la culture

LA GESTION DES CIMETIÈRES COMMUNAUX, « MUSÉES DE MENHIRS »

Une matière sensible mais indispensable …

L'Administration Communale travaille d'arrache-pied afin de se conformer au Décret du 14 février 2011 sur les Funérailles et les sépultures en veillant à adopter une gestion dynamique des cimetières communaux pour l'ensemble de l'entité de Florennes.

Le travail est titanesque et vise à offrir un service plus adapté, davantage respectueux des Défunts et des Familles, en tenant compte des nouvelles normes environnementales liées à l'interdiction des herbicides notamment.

La matière est autant sensible (car elle touche à l'émotivité la plus profonde de la nature humaine) qu'indispensable (car elle témoigne du respect des édiles pour leur population) et mérite que l'on s'y attèle en y consacrant les budgets qui s'imposent.

C'est pétri de cette conviction que j'ai repris, voici plus d'une année maintenant, la compétence des Cimetières communaux afin de poursuivre l'œuvre entamée par mon regretté collègue et ami, Monsieur Jacques PAULY.

Après plusieurs formations sur la thématique des Cimetières communaux et de nombreux échanges avec les services communaux concernés (Service de l'Etat civil et Service des Fossoyeurs), la mutualisation des services avec les communes de Philippeville et Onhaye est apparue comme une évidence de proactivité et de réussite.

Pas d'extension sans exhumations préalables …

La saturation des cimetières communaux impose, dans le respect de la législation en vigueur, de faire « place neuve » avant d'envisager toute extension des cimetières existants.

La manœuvre est parfois considérée comme politiquement dangereuse mais elle doit être pleinement assumée puisqu'elle témoigne d'un respect évident des défunts dont l'ancienneté des sépultures et l'absence de familles survivantes entraînent souvent un constat de décrépitude avancée des concessions.

Pour l'entité, le seuil critique de saturation a été atteint pour les Cimetières de Florennes et d'Hanzinne, notamment.

C'est ainsi que le personnel des Cimetières a répertorié plus de 91 tombes pour Hanzinne et plus de 30 tombes pour Florennes en état de défaut d'entretien, d'abandon ou d'expiration de concessions.

Ces sites seront donc visés, dès le mois de janvier 2024, par une campagne d'exhumation en collaboration avec le SPW et Monsieur Xavier Deflorenne, coordinateur de la cellule de gestion du Patrimoine funéraire de la Région Wallonne.

Afin de garantir la sécurité et le respect des Morts, ces cimetières seront donc fermés au public pendant plus ou moins trois semaines afin de permettre à nos fossoyeurs d'assainir le site et de préparer utilement les chantiers d'exhumations.

L'espace ainsi libéré et assaini nous permettra de réaménager les cimetières concernés en les pensant différemment.

Un aménagement différencié, plus vert, respectueux des tombes historiques et des Défunts …

L'assainissement des Cimetières Communaux ne peut pas se résumer à des campagnes d'exhumations dont le seul intérêt serait de faire « place neuve » : les tombes historiques et d'intérêt paysager (croix en fonte, …) seront préservées par la création de zones conservatoires et les Cimetières communaux seront réaménagés afin de garantir aux Défunts et aux Familles des lieux de sérénité propices au recueillement et au Souvenir.

Qu'il me soit permis de remercier ici l'ensemble des Fossoyeurs et le personnel du Service de l'Etat civil pour l'excellente collaboration et le dynamise sans faille qu'ils apportent au quotidien dans cette matière souvent incomprise.

Quelques projets en cours de concrétisation …

Pour l'ensemble de l'entité :

- Création de parcelles de fleurs à couper à proximité des cimetières mises gratuitement à disposition de la population ;
- Établissement progressif du cadastre des tombes en défaut d'entretien, en état d'abandon ou de concessions expirées ;
- Etablissement progressif du cadastre des tombes présentant un intérêt historique et/ou paysager ;

- Mise en valeur des Espaces dédiés aux enfants défunts.

Pour les Cimetières visés par la campagne d'exhumation :

- Réaménagement des espaces cinéraires sur la thématique du bois, de la pierre et des végétaux (Florennes et Hanzinne) ;
- Réaménagement de la parcelle des « Anciens Combattants » pour le Cimetière d'Hanzinne.

A Corenne, une Parcelle des Etoiles sur la thématique du « Petit Prince »

Après plusieurs visites des cimetières communaux, c'est finalement le cimetière de Corenne qui a été retenu afin d'accueillir ce futur projet.

Le choix de ce site n'est pas le fruit du hasard puisque le cimetière dispose d'un espace disponible suffisamment vaste pour accueillir un projet de Parcelle des étoiles pratique et diversifié en matière de structures funéraires prévues.

Le site présente également de belles vues dégagées sur le paysage alentour, dont le village et le clocher de l'église de Corenne, et un patrimoine funéraire parfois ancien.

Ces derniers points semblent eux aussi essentiels afin de bénéficier d'un cadre agréable pour le recueillement, avec une histoire et du caractère.

Un espace dédié aux sépultures d'enfants est déjà présent dans le cimetière.

Toutefois, son agencement et son emplacement ne permettant pas de le réaménager : le projet prévoit la création d'une nouvelle Parcelle des étoiles, connectée à l'existante grâce à l'aménagement imaginé sur la thématique des « Etoiles du Petit Prince ».

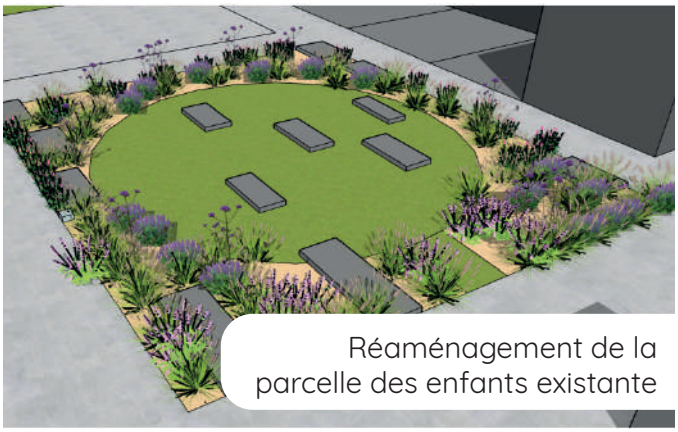
Contacts pour le service Cimetière – gestion administrative :

- Mme Nadine BAYENET (nadine.bayenet@florennes.be) – 071/68.11.15.
- Mme Nathalie HAUTECOURT (nathalie.hautecourt@florennes.be) – 071.68.11.15.

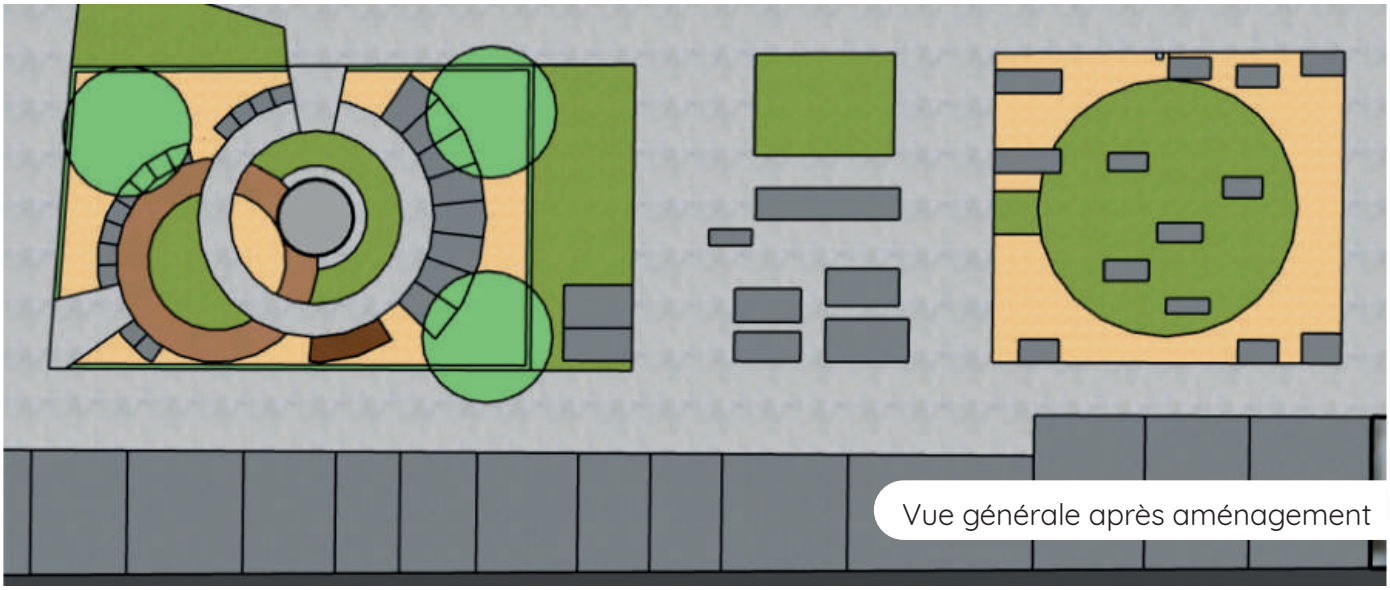
Nathalie HAUTECOURT,
service des cimetières
Quentin MASSAUX, Officier de l'état-civil,
Echevin en charge des Cimetières communaux



vue d'ensemble de la nouvelle parcelle



Réaménagement de la parcelle des enfants existante

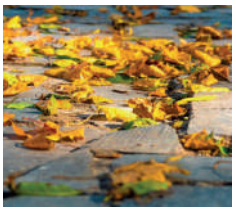


Vue générale après aménagement

LA SAISON AUTOMNALE ARRIVE ...

Pour le bien de tous, et aussi pour embellir l'image de notre commune, voici un petit rappel des différents articles du Règlement Général de Police Administrative qui pourraient vous être utiles.

- N'oubliez pas de balayer vos trottoirs, les feuilles mortes commencent à tomber et il serait malheureux que les passants aussi ! Le risque de chute est présent, soyez vigilants. Si vous utilisez un souffleur, n'envoyez pas les feuilles chez votre voisin.



Référence à l'article VC.4.1.7-3 du RGPA



- N'oubliez pas d'enlever les mauvaises herbes situées sur votre trottoir. Chaque habitant est tenu d'entretenir sa devanture.

Référence à l'article IC.1.2.5-3 et 4 du RGPA

- Nous constatons trop souvent des dépôts d'objets « à donner » devant certaines propriétés. Pour rappel, il est formellement interdit de placer de tels objets devant votre domicile. Ceci est considéré comme dépôt clandestin et est passible d'une amende administrative. Vous pouvez faire appel à la Ressourcerie Namuroise pour faire un don.



Référence à l'article DE.2.2.2-5 du RGPA

- C'est la saison pour l'émondage et l'élagage de vos plantations : n'oubliez pas de veiller à ce que celles-ci, si elles se trouvent en bordure de voie publique, ne représentent aucun danger pour la sécurité routière ou la commodité de passage aussi bien sur la voie carrossable que sur l'accotement. Elles ne peuvent cacher un panneau de signalisation ou diminuer l'intensité de l'éclairage public.

Référence aux articles IC.1.2.5-1, IC.1.11.1-1 du RGPA

- Ne jetez pas n'importe où les déchets d'émondage et d'élagage de vos plantations ou autre : même si ce sont des déchets verts, il est interdit de les jeter dans les bois, les bas-côtés de route, la voie publique, les berges de ruisseau... Portez-les au parc à conteneurs ou réalisez un compostage !

- De trop nombreux dépôts de décombres, déchets de construction ou de rénovation ont été trouvés sur l'entité ces derniers temps : nous vous rappelons qu'il est défendu de jeter, déposer, ou abandonner sur la voie publique des décombres de toute nature, débris de poterie, verres cassés et objets analogues susceptibles de souiller la voie publique.



Référence à l'article DE.2.2.2-1 du RGPA

- Les couleurs de l'automne sont magnifiques et vous aurez envie de faire une promenade au bois : attention, la saison de la chasse va bientôt être ouverte. Il est interdit de circuler dans les bois et forêts les jours de chasse et aux endroits où cette activité présente un danger pour la sécurité des personnes.

Référence à l'article DE.2.2.8-1 du RGPA

- Le 1er novembre est un jour où beaucoup d'entre vous sont allés se recueillir auprès de leurs défunts. Les bacs à déchets floraux des cimetières sont utiles pour jeter les plastiques ou les pots des fleurs que vous déposez sur les tombes. Nous vous rappelons que ceux-ci sont prévus uniquement pour recueillir les déchets de tombe de nos défunts ! C'est à dire les gerbes, couronnes mortuaires, fleurs fanées et emballage de celles-ci, pots et autres déchets du même genre. Chaque point de collecte ayant sa spécificité, il est interdit d'y déposer des déchets non conformes.

Référence aux articles IC.1.8.1 à 9 du RGPA

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le Règlement Général de Police Administrative (RGPA) disponible sur le site internet de la commune (http://www.florennes.be/vie-communale/reglements/rgpa.pdf).

Service Agent constatateur
Agent-constatateur@florennes.be



Rue Saint Gangulphe 12 - 5620 Florennes

n° BCE : 0830.995.139.

Agence de Titres-Services
Le coup de Balai

Nettoyage
Lessive
Repassage
Petits travaux de couture
Préparation de repas
Courses ménagères

Une aide-ménagère à domicile pour 8,10€*
de l'heure grâce aux Titres-Services
* après déduction fiscale

Le "Coup de Balai" recrute !!!

Rue de la chapelle, 11 - 5620 Florennes
071/68.71.30
info@lecoupdebalai.be www.lecoupdebalai.be





DONEUX

VOTRE PUBLICITÉ DANS NOS REVUES COMMUNALES ?
CONTACTEZ SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE OU 0499 88 18 20